

Fiche action N°6 : Pour un territoire responsabilisé et responsable

Les éléments ci-dessous sont donnés à titre indicatif.

L'éligibilité d'un projet et les conditions d'intervention qui lui seraient applicables ne pourront être déterminées que sur la base de la fiche action complète et de l'instruction par le service LEADER.

Objectifs

- ✓ Accompagner les projets pour la jeunesse
- ✓ Mettre les jeunes au cœur de la citoyenneté territoriale en les impliquant dans la gouvernance du GAL
- ✓ Développer la mobilité internationale des jeunes
- ✓ Encourager des pratiques responsables chez chaque citoyen (professionnels, habitants, élus) par l'éducation au territoire
- ✓ Soutenir l'ingénierie supra-communautaire au service de la stratégie du GAL

Descriptif des actions pouvant être

Sous-action 1 : Soutien aux projets labellisés par les jeunes

Cette sous-action a été mise en œuvre par appels à projets. Appels à projets clos.

Sous-action 2 : Soutien aux projets en faveur de la jeunesse

Cette sous-action se mettra en œuvre par appel à projets ou à candidatures.

Sous-action 3 : Accompagnement des projets de mobilité européenne et internationale des jeunes

Soutien aux actions visant à favoriser la mobilité européenne et internationale des jeunes (13 – 30 ans) et des travailleurs de jeunesse ainsi que les échanges et l'accueil de jeunes européens sur le territoire du GAL.

Sous-action 4 : Actions favorisant l'éducation au territoire

Soutien aux actions de sensibilisation visant le changement de comportement des citoyens, des acteurs privés et des élus en s'appuyant sur le territoire comme support pédagogique sur la préservation et la valorisation des ressources naturelles et culturelles, la coresponsabilité sociétale et citoyenneté, la transition écologique.

Sous-action 5 : Ingénierie mutualisée entre structures

Soutien à l'ingénierie financière mutualisée entre Syndicats Mixtes.

Bénéficiaires

Syndicats Mixtes, EPCI, communes, établissements publics ;
Associations loi 1901 ;
Micro et petites entreprises.

Modalités

Taux d'Aide Publique Fixe : 100%

Plancher de dépenses HT pour les sous-actions 3, 4 et 5 : 5 000 €

Sous-actions 1 : Appel à projets clos

Sous-actions 2 : Appel à candidatures en cours

Les modalités sont définies dans l'appel à candidatures.